

SYLVIO LEBLOND

*l'un des « Dix »*

Le drame de  
Kamouraska  
d'après les documents de l'époque

(Extrait du **Cahier des Dix**, No 37, 1972)



LES ÉDITIONS DES DIX

Québec

# Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque\*

par SYLVIO LEBLOND

Le docteur Georges Holmes<sup>1</sup> pratique la médecine à Sorel depuis deux ans. Le 26 janvier 1839, il part pour Kamouraska où il arrive le 31, à la fin de l'après-midi. Il tue Achille Taché, seigneur de l'endroit et mari de la femme qu'il aime, revient à Sorel et s'enfuit outre-frontière, à Burlington, dans le Vermont.

L'incident fit grand bruit, non pas tant à cause de la qualité des acteurs de ce drame, qu'à cause de celle des familles auxquelles ils appartenaient.

On retrouva le cadavre trois jours plus tard. Le docteur James Douglas accompagna le coroner Panet à Kamouraska, pratiqua une autopsie et établit que la mort avait été provoquée par deux coups de pistolet à travers le crâne.

Une enquête fut tenue à Kamouraska, Sorel et Montréal. Mme Taché, qu'on croyait complice du meurtre, fut exonérée. L'extradition demandée par le gouvernement canadien fut refusée et le docteur Holmes ne revint jamais au Canada.

\* Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, m'a beaucoup aidé dans la préparation de cet article. Il a mis à ma disposition les trésors de sa bibliothèque, des Archives du Séminaire et de l'Evêché de Nicolet. Il a multiplié ses efforts pour trouver de précieux renseignements sans lesquels mon travail n'aurait pu être raisonnablement entrepris. Je lui dois mes renseignements sur les familles Holmes, Drapeau et d'Estimauville, sur la question de l'extradition, entre autres. Je l'en remercie vivement.

1. Les Archives Nationales, à Québec, possèdent un carton de 2 pouces contenant trois cartables. Il a pour titre «Dossier du Procès Holmes».

Le premier cartable contient neuf lettres, et le deuxième soixante-cinq pièces relatives aux dépositions des témoins à l'enquête qui eut lieu simultanément à Kamouraska, à Sorel et à Montréal, du 5 au 23 février 1839. Le troisième, sous le titre «Divers», contient deux pièces: l'acte d'internement de Joséphine d'Estimauville-Taché (21 février 1839) et l'acte d'accusation portée contre la même (21 septembre 1841).

LIVRE ÉLAGUÉ - SHQ

Des chroniqueurs comme l'abbé Casgrain, dans ses « Souvenances », et Isidore Barthe, dans ses « Drames de la Vie réelle », ont raconté à leur façon l'histoire de ce meurtre, mais il a fallu le talent d'Anne Hébert pour en faire une oeuvre romancée à grand succès.

Achille Taché avait épousé à Québec, le 16 juillet 1834, Joseph-Joséphine-Eléonore d'Estimauville. Elle avait 18 ans, lui en avait 21. Ils vécurent à Kamouraska pendant quelques années. En décembre 1837, à la demande de son mari, dira-t-elle dans son témoignage, Mme Taché vint avec ses deux enfants s'établir à Sorel, où vivaient sa mère, veuve, et ses quatre tantes. En janvier 1838, son mari la rejoignit. Le ménage marchait mal. Achille ne faisait rien, buvait et ne détestait pas les femmes. Au printemps de 1838, il retournait à Kamouraska et ne devait pas revenir à Sorel. Déjà on parlait beaucoup de relations amoureuses entre Mme Taché et le docteur Holmes, confrère de son mari à Nicolet, et que la jeune femme avait rencontré à Sorel.

#### ACHILLE TACHÉ<sup>2</sup>

Fils de Pascal Taché, notaire et seigneur de Kamouraska<sup>3</sup>, Achille avait 20 ans à la mort de son père, survenue à 47 ans, le 4 janvier 1833. Il hérita du titre de seigneur de Kamouraska, mais sa mère garda l'usufruit et la direction de la seigneurie. Née Julie Larue, élevée à Québec, elle avait le sens des affaires et savait faire fructifier ses biens. En 1839, elle ajouta à la seigneurie plusieurs lots du canton de Woodbridge qui, avec le canton de Bungalow, formait la frontière sud de ses domaines. Elle était charitable. On l'aimait et on la respectait. On l'appelait la Seigneuresse, et Achille était le fils de la Seigneuresse. Avant lui, en 1812, un fils était né, Achille, qui n'avait vécu que dix mois. On don-

2. Pierre-Georges Roy, *La Famille Taché*, Lévis 1904.

3. Pascal Taché avait fait son testament le 15 novembre 1832. Il partageait la seigneurie entre ses deux fils. Achille recevait la partie correspondant à la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, et Jacques-Vincent celle représentée par la paroisse de Saint-Pascal, érigée en 1827. Achille restait seigneur de Kamouraska et Jacques-Vincent devenait seigneur de Saint-Pascal. Achille avait 20 ans à la mort de son père et Jacques-Vincent 10 ans. (Alexandre Paradis, *Kamouraska*, Québec, 1948: 153.)

na le même prénom au deuxième fils, né le 22 juin 1813, six mois après la mort de l'aîné. Achille avait deux soeurs, Louise-Hélène, née le 13 mai 1817, et Julie-Arthémise, née le 13 août 1822, et un frère, Jacques-Vincent, né le 3 octobre 1823.

Jean-Pascal Taché, l'arrière-grand-père, était venu de France au Canada en 1727. Il faisait partie de la société « Lapeyre, fils aîné, et Taché », de Montauban. Il troquait des pelleteries pour des marchandises qu'il vendait à rabais. Les affaires allaient mal et la société fut dissoute. A Québec, en 1730, il se fit négociant, réussit, et devint un notable dans la colonie. Les bombardements de la ville de Québec par les armées anglaises, durant le siège de 1759, détruisirent tous ses biens qu'il croyait en sûreté dans une voûte de la rue Saint-Pierre. Ruiné, il végéta pendant quelques années jusqu'à ce que Sir Guy Carleton lui octroyât une commission de notaire en janvier 1768. Il devait mourir trois mois plus tard, le 18 avril 1768.

Il avait épousé, le 27 août 1742, Marie-Anne Jolliet, petite-fille de Louis Jolliet. Ils avaient eu dix enfants. Des sept garçons, trois seulement survécurent: Pierre, dont on perdit la trace en 1784, Charles, le continuateur de la branche aînée et Pascal-Jacques, l'auteur de la branche cadette.

Comme son frère Charles, Pascal-Jacques, le grand-père d'Achille, fut bourgeois des Postes du Roi, en particulier au poste de Chicoutimi. Il était né à Québec le 30 août 1757, et avait épousé Marie-Louise de Charnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, propriétaire de Kamouraska. C'est ainsi qu'il en devint le seigneur. Il n'eut qu'un enfant, Pascal, le père d'Achille, reçu notaire en 1809, mais qui exerça très peu. Il était mort depuis six ans lors du meurtre de son fils.

Achille, pour sa part, eut trois enfants: J.-B.-J. Pascal-Ivanhoë et Lucien-Elzéar-Isidore, qu'on connaissait mieux sous les noms d'Ivanhoë et de Lucien; un autre naquit à Sorel en octobre 1838. On l'appela Herménie. A cette époque on discuta beaucoup à savoir qui en était le vrai père: Achille Taché ou le docteur Hol-

mes. La mère s'était difficilement remise de ses couches. L'enfant était chétif et il semble qu'il n'ait pas vécu longtemps.<sup>4</sup>

Ivanhoë vécut surtout à Ottawa où il était greffier des journaux français et sergent d'armes du sénat. Il mourut en 1887 et fut inhumé à Ottawa. Il avait épousé Thérèse-Catherine, fille du juge William Power, et avait eu dix enfants. Son frère Lucien avait épousé Mary Jane Ahern, de Saint-Romuald. Il mourut en 1888 et fut inhumé à Québec.

Un frère d'Achille, oncle d'Ivanhoë et de Lucien, devint seigneur de Saint-Pascal, et s'occupa surtout de milice. Il avait épousé sa cousine Marie-Charlotte-Louise-Elizabeth Taché, fille de l'honorable J.-B. Taché, conseiller législatif. Il mourut en 1879, laissant six enfants. Il avait 16 ans au moment du meurtre de son frère. Sa soeur Louise-Hélène avait 22 ans en janvier 1839. Elle épousa, en 1842, Nazaire Têtu, de Trois-Pistoles. Ils eurent onze enfants. Julie-Arthémise avait 17 ans; elle épousa, en 1846, Charles-Barthélémi-Gaspard Tarieu de Lanaudière, qui fut le premier maire de Joliette. Eux aussi eurent onze enfants.

Leur mère, la Seigneuresse, née Julie Larue, mourut en 1852, à Joliette, où elle fut inhumée. Les cousins d'Achille, Joseph-Charles et Etienne-Pascal, n'avaient pas encore atteint la célébrité. Joseph-Charles, le futur Chevalier, n'avait que 19 ans et étudiait encore au Séminaire de Québec en 1839. Etienne-Pascal pratiquait la médecine à Montmagny depuis vingt ans. On le soupçonnait de sympathiser avec les rebelles et on le surveillait de près. Cela ne l'empêcha pas de devenir premier ministre du Canada-Uni, Chevalier de la Couronne britannique et aide-de-camp de la reine Victoria.

Alexandre-Antoine Taché, un autre cousin, avait 16 ans en 1839. Il demeurait à Boucherville avec sa mère, chez le père de celle-ci, M. de la Broquerie. Son père était mort en 1826. En 1851 à 28 ans il devenait évêque de Saint-Boniface.

4. On ignore à quel âge il est mort et où il a été inhumé. Les registres de Sorel, de Québec et de Kamouraska ne contiennent aucun renseignement qui puisse nous éclairer. Les recherches se continuent.

Tous ces cousins furent probablement secoués par le drame de Kamouraska, qui frappait durement leur famille, mais ils étaient jeunes et plutôt préoccupés par la situation politique troublée qui prévalait au pays.

#### JOSÉPHINE D'ESTIMAUVILLE<sup>5</sup>

Elle naquit à Québec le 30 août 1816, et s'y maria le 16 juillet 1834 à Achille Taché. Elle avait 18 ans.

Son père, Jean-Baptiste-Philippe I, était né à Saint-François du Lac, près de Sorel. Il avait fait une carrière militaire. Il mourut jeune, à l'âge de 40 ans, à Rivière-du-Loup, en 1823. Son arrière-grand-père, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, baron de Beaumouchel, était venu de France à Louisbourg en 1748. Il avait 34 ans et était capitaine d'infanterie. Il épousa Marie-Charlotte d'Ailleboust. Il retourna en France en 1761 avec plusieurs de ses quatorze enfants. Son fils aîné, Jean-Baptiste-Philippe-Charles resta au Canada. Il était né à Louisbourg et, comme son père, il fit une carrière militaire. Il avait épousé Marie-Josephte Courault de la Côte. Il mourut à Québec. Il avait eu trois enfants dont Jean-Baptiste-Philippe, le père de Joséphine, de Marie-Joséphine et de Marguerite. A sa mort il était grand voyer et inspecteur des chemins pour le district de Québec.

Jean-Baptiste-Philippe II (les aînés s'appelaient tous ainsi chez les d'Estimauville), le père de Joséphine, commença lui aussi une carrière militaire, mais à sa mort, ayant succédé à son père, il était député grand voyer du district de Québec. Il avait épousé, le 25 février 1805, Marie-Josephte Drapeau, fille de Joseph Drapeau, seigneur de Rimouski, et de Marie-Geneviève Noël.

On connaît de la famille Drapeau six filles : *Marie-Josephte*, la mère de Joséphine d'Estimauville; *Lucie-Gertrude* qui, en 1839, était veuve depuis deux ans du notaire Thomas Cazeau lequel avait épousé en premières noces Elizabeth Taché, une cousine d'Achille; *Adélaïde*, veuve d'Augustin Kelly<sup>6</sup>, le frère du curé de Sorel;

5. Pierre-Georges Roy, *La Famille d'Estimauville*, Lévis, 1903.

*Marguerite-Josephte*, épouse de Pierre Caron; *Angélique* et *Louise-Angèle*, toutes deux célibataires. Sauf Mme Caron, toutes vivaient à Sorel, en 1837.

A sa mort, en 1823, Jean-Baptiste-Philippe II d'Estimauville laissait une veuve de 38 ans et quatre enfants en bas âge : *Joseph-Alexandre-César*, âgé de 14 ans; *Marie-Antoinette-Léocadie*, âgée de 12 ans; *Robert-Anne*, âgé de 11 ans, et *Josephte-Josephine-Eléonore* qui n'avait que 7 ans.

Il semble bien que la jeune veuve d'Estimauville ait vécu avec ses soeurs, en particulier avec Angélique et Louise-Angèle, qui étaient célibataires, puisque toutes les deux racontent avoir presque élevé Joséphine et avoir eu de fréquents rapports avec elle et son mari.

Joseph-Alexandre-César devint prêtre. Il mourut tout jeune, à 28 ans, à Saint-Roch de Québec, en 1837. Son frère, Robert-Anne<sup>7</sup>, fut reçu avocat le 9 mai 1838, et il exerça à Montmagny jusqu'à sa mort, en 1872. Sa mère vint vivre chez lui après le drame et mourut à Montmagny en 1855, à l'âge de 70 ans. Marie-Antoinette-Léocadie épousa à Sorel, le 23 janvier 1837, William Buies, et alla vivre en Guyane anglaise où elle mourut en 1842. Elle est la mère d'Arthur Buies.

Bien des événements étaient donc survenus dans la famille d'Estimauville quand Joséphine-Eléonore arriva à Sorel en décembre 1837. Son oncle Cazeau était mort l'année précédente, et la veuve avait rejoint ses soeurs à Sorel. Son frère, l'abbé, venait de mourir, son autre frère commençait sa carrière d'avocat, sa soeur Léocadie, qu'elle aimait bien, venait de se marier et était partie pour la Guyane anglaise.

Elle a bientôt recours aux soins du docteur Holmes pour ses enfants et pour elle-même, car elle avait une santé délicate. D'ail-

6. Une des filles d'Augustin Kelly épousa le juge Ulric Tessier. C'est ainsi que celui-ci devint le propriétaire d'une bonne partie des biens du seigneur Drapeau, à Rimouski.

7. Robert-Anne, Chevalier d'Estimauville, avait épousé Zoé-Adèle Couillard, fille de l'honorable Antoine-Gaspard Couillard, seigneur de Montmagny, et de Marie-Angélique-Flore Wilson. Il mourut en 1872. Sa veuve épousa M. James Oliva.

leurs ils devaient forcément se rencontrer tôt ou tard, car le docteur Holmes était un compagnon d'Achille au collège de Nicolet, et de plus il fréquentait l'abbé Kelly, chez qui il prenait tous ses repas. Holmes avait obtenu sa licence de pratique de la médecine du Bureau des Examineurs de Québec le 5 avril 1837, et il ne pratiquait que depuis quelques mois.

### GEORGES HOLMES

Il était le demi-frère de l'abbé Jean (John) Holmes<sup>8</sup>, qui s'était converti au catholicisme à l'âge de 18 ans, et qui, en 1837, était professeur au Séminaire de Québec et jouissait déjà d'une bonne réputation comme prédicateur.

Les Holmes venaient du New-Hampshire. Quand, plus tard, Jean rencontra Stephen Burroughs, on dit qu'il avait retrouvé un concitoyen. Stephen Burroughs venait de Hanover. On ne trouve, cependant, aucune trace de la famille Holmes à cet endroit. L'abbé Ecuier, curé de Yamachiche, qui le baptisa le 3 mai 1817, le fait venir de Windsor, Vermont. Mais, à Windsor, on ne connaît pas non plus la famille Holmes.

Le père, John Holmes<sup>9</sup>, cordonnier de son métier, avait épousé Anne Bugbee, fille de Daniel Bugbee, de Windsor, Vermont, en 1797. Elle mourut jeune, à 25 ans, en 1802. Elle avait donné naissance à un fils prénommé John (Jean). Le père se remaria en 1807 à Mary Sarah Towne, d'Oxford (Mass.), qui lui donna sept enfants, dont un fils, Georges, né en 1813.

John (Jean), le fils aîné, avait fréquenté Dartmouth College. Il se sentait attiré vers la vie religieuse et voulait étudier la théologie. Son père s'y opposa, le sortit du Collège et l'emmena à

8. Abbé Antoine Letendre, « Jean Holmes », dans *Vie nicolétaine*, vol. VIII, no 10 (janvier 1944): 87.

9. Jean Holmes, *Conférences de Notre-Dame de Québec*, 2ème éd. Québec, 1875: 5-35. Alfred Duclos DeCelles, l'éditeur de cet ouvrage, est né le 15 août 1843. Son père, Augustin-Candide Duclos DeCelles, avait épousé Sarah, soeur de Jean et de Georges Holmes. L'abbé Jean Holmes mourut à l'Ancienne Lorette le 18 juin 1852. Alfred Duclos DeCelles avait neuf ans lors du décès de son oncle. C'est sa mère qui lui fournit tous les détails concernant la vie et les activités de son oncle.



Colebrook où il possédait une ferme<sup>10</sup>. Il comptait y intéresser son fils, mais John s'enfuit. Il avait 16 ans. Il traversa la frontière, tout près de chez lui, et s'en vint à Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est, où il trouva de l'emploi comme homme à tout faire chez un tanneur. Il laissait derrière lui son père, sa belle-mère, son petit frère Georges qui n'avait que deux ans, et une sœur Sarah Anne, qui avait un an. C'est là qu'il rencontra Stephen Burroughs<sup>11</sup>, dont le père, Eden, était ministre presbytérien à Hanover et « docteur en Divinité » du Collège de Dartmouth. Stephen était son seul fils. Sa mère s'appelait Abigail Davis.

Eden Burroughs était puritain et très strict sur les pratiques religieuses. Le dimanche, il était défendu de rire, et Stephen, qui était boute en train, avait passé bien des dimanches enfermés dans la cave de la maison parce qu'il n'avait pu s'empêcher de rire ce jour-là. A 14 ans, il s'enfuit et alla s'engager dans l'artillerie. Il fallut l'intervention du Général Washington lui-même pour l'en faire sortir. C'était vers 1780. Il se fit alors prédicateur avec, pour toute préparation, dix sermons volés à son père. La supercherie fut découverte et il dut fuir en vitesse le petit village de Pelham (Mass.) où il oeuvrait.

En 1789, il épouse Sally Davis, sa cousine, fille d'Ebenezer Davis, riche propriétaire et membre de la législature de l'état du Massachusetts. Pendant quelque temps il enseigne à Charlton (Mass.) puis retourne finalement chez son père qui lui abandonne l'exploitation de sa ferme. Il n'est pas heureux : il traverse au Canada, s'installe à Stanstead, sur des terres qu'on lui a concédées, comme on le faisait pour les loyalistes qui ont occupé ces régions des Cantons de l'Est. Il construit des routes, bâtit des moulins, mais la guerre de 1812 survient. Compromis, il doit s'éloigner. Il s'en va à Trois-Rivières. Son épouse meurt et lui laisse quatre enfants, deux garçons et deux filles. Il fait de l'enseignement. Il rencontre l'abbé de Calonne, prêtre français immigré, frère de M. de Calonne, le ministre de Louis XVI. L'abbé le con-

10. Les registres de Colebrook ont été détruits au cours d'un incendie à la fin du siècle dernier. Il se peut que Jean Holmes et son frère Georges y soient nés.

11. Lettre de M. Burroughs Pelletier, ingénieur conseil, à l'auteur, Québec, 14 novembre 1970.

vertit au catholicisme avec ses deux filles, Belenda et Sally<sup>12</sup>. Cette dernière deviendra religieuse ursuline à Trois-Rivières. Il est baptisé par l'abbé Ecuier, de Yamachiche, le 13 mai 1815.

C'est à cette époque qu'il rencontre John Holmes à Sherbrooke. Il est impressionné par ce jeune homme qui cherche sa voie. Il l'emmène et le présente à l'abbé Ecuier. Celui-ci faisait passer les examens aux élèves de Stephen Burroughs. John est mûr. Il se convertit à son tour et l'abbé Ecuier le baptisa le 3 mai 1817<sup>13</sup>.

Par la suite, John (Jean) va étudier la philosophie au collège de Montréal. Il se lie d'amitié avec Jean-Baptiste Meilleur, qu'il décide à aller poursuivre ses études universitaires aux États-Unis. Meilleur part dans l'intention d'étudier le droit, mais il s'oriente bientôt vers la médecine. En 1820, Jean Holmes est à Nicolet. Il veut devenir prêtre. Il écrit à son père à Colebrook. Il n'avait pas donné de ses nouvelles depuis son départ cinq ans auparavant. Le père est tout heureux; il n'avait cessé de s'inquiéter pendant toutes ces années. Il décide de venir chercher l'enfant prodigue. Il part avec deux chevaux dont un devait ramener le fils à la maison. Mais Jean décide de rester à Nicolet et le père retourne chez lui sans ramener l'autre cheval. Les relations avec la famille sont bonnes. On se visite. De nouvelles petites soeurs sont nées. Jean prêche sa foi de converti à son frère et à ses soeurs. Il emmène son petit frère Georges, âgé de 7 ans, et le confie aux demoiselles O'Connor, de Saint-Ours<sup>14</sup>.

12. P.-A. Ayotte, *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. 2: 209-279 (Biographie de Mère Louise-Angélique Burroughs de Sainte-Claire).

13. Acte de baptême de Jean Holmes, conservé dans les registres de Sainte-Anne de Yamachiche : « Le 3 mai 1827, nous, prêtre soussigné, curé de Sainte-Anne de Yamachiche, district des Trois-Rivières dans la province du bas Canada a été conféré le baptême des adultes à Jean Holmes âgé de dix-huit ans trois mois quatre jours, né à Windsor dans l'état du Vermont du légitime mariage de Jean Holmes cultivateur résidant à Colebrook nouvelle Hampshire et de défunte Anne Begbee. Le parrain a été nous curé soussigné, marraine Louise Dufour qui a signé le présent acte avec le nouveau baptisé. Marie Louise Dufour, Jean Holmes, Ecuier, prêtre. »

14. Les demoiselles O'Connor, Barbe, Honorat et Catherine, étaient les filles du docteur Timothée O'Connor et d'Elizabeth-Barbe Dorion. Elles étaient les ménagères du curé François Hébert, de Saint-Ours. L'abbé Jean avait connu les abbés Hébert et Kelly au cours de ses missions, et le petit Georges demeurait au presbytère de Saint-Ours. Les demoiselles O'Connor ont ainsi contribué à l'éducation de Georges Holmes.

Ordonné prêtre le 4 octobre 1823 par Mgr Plessis, Jean est nommé vicaire à Berthier, mais il fait aussi du travail missionnaire à Drummondville, à Sherbrooke et même à Sorel. Il demande finalement à être attaché à un collège ou à un séminaire, et Mgr Plessis l'envoie à Québec où il s'adonne surtout à l'enseignement et à la prédication.

Son frère Georges entre au séminaire de Nicolet en 1825. Il a 12 ans et il est catholique<sup>15</sup>. A son propos l'abbé Jean Holmes écrit à Mgr Plessis :

Enfin dernière difficulté, c'est une affaire qui m'intéresse personnellement, j'ai avec moi un jeune frère de quatorze ans (sic) converti à la foi qui montre des talents et des dispositions assez heureuses. Il est en état d'entrer en latin dans un séminaire mais les moyens me manquent actuellement de lui fournir cet avantage et d'un autre côté il est difficile pour moi de le garder ayant une vie errante à mener. Si Votre Grandeur pouvait lui accorder une place à Nicolet, je m'engagerais à payer ses dépenses aussitôt que je pourrai et c'est tout ce que j'ose promettre. (Archives de l'Evêché de Nicolet, Lettre 18: Berthier.)

Georges entre cette année-là à Nicolet. Il a douze ans et non pas quatorze. Mgr Panet paie sa pension. Le 24 août 1827, Jean est au Séminaire de Québec depuis quelques mois. Il écrit à Mgr Panet :

Je lui avais marqué [à M. Jérôme Demers, supérieur du séminaire de Québec] que mon jeune frère au séminaire de Nicolet, dont Votre Grandeur payait la pension, dépend de moi en grande partie pour l'entretien. Cet enfant que Dieu a retiré du sein de l'infidélité aussi bien que moi-même continue de répondre à tous mes désirs. (Archives de l'Evêché de Nicolet, Lettre 35 : Drummondville, 17 juin, 1827.)

Georges termine ses études classiques, obtient son certificat et il est admis à l'étude de la médecine par le Bureau des Examineurs de Montréal le 4 octobre 1831. Le 5 avril 1837, le Bureau des Examineurs de Québec lui accorde sa licence de pratique. Il avait présenté un diplôme du Castleton Medical College.

15. Il semble que Georges ait été baptisé à Colebrook par son frère l'abbé au cours d'une visite dans sa famille, car, à son arrivée au séminaire de Nicolet, en 1825, il était catholique (Registres du Séminaire de Nicolet, 1825-1831, p. 15).

On retrouve dans les Archives du Castleton State College que Georges-François-Xavier Holmes venait du Canada-Est (Québec)<sup>16</sup>, qu'il avait suivi une session de quatorze semaines, du 11 août au 17 novembre 1836, et obtenu son M.D. en 1836. C'est probablement sur les initiatives de son frère Jean qu'il était allé étudier à Castleton.

Castleton n'était plus affilié au Middlebury College de Montpelier depuis sept ans. On exigeait à ce collège trois années d'apprentissage et deux sessions de 14 semaines. Georges ne fit qu'une session, probablement parce qu'il possédait un diplôme de bachelier. Mais on ne sait pas où il fit son apprentissage. A Castleton, il s'était inscrit comme venant de Sorel, où pratiquait déjà depuis 1833 le docteur Michel-Etienne Haller. A Saint-Ours, on connaissait le docteur J.-B. Rieutord, fils du docteur J.-B. Rieutord, de Trois-Rivières, et le docteur Jacques Dorion. Georges s'installa à Sorel. Il était célibataire et avait 24 ans. Il couchait à son bureau mais il mangeait au presbytère. Il n'était pas très grand, avait les cheveux foncés. Il portait des favoris. On a dit qu'il était plutôt bel homme. Il parlait bien français mais avec un petit accent américain qui fit dire à Joseph Ouellet, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière: « J'ai bien vu qu'il n'était pas canadien, sa langue est trop corrompue. »

#### ET L'HISTOIRE COMMENCE

En décembre 1837, donc, Mme Achille Taché arrivait à Sorel avec ses deux enfants et allait loger chez sa tante Kelly. Celle-ci engagea Aurélie Prévost dit Tremblay pour s'occuper des soins du ménage. En janvier 1838, Achille vint rejoindre sa famille. Le jeune couple, on l'a dit, ne s'entendait pas très bien. Madame Taché affirmera dans son témoignage, le 11 février 1839, que son mari l'a beaucoup maltraitée. Il buvait. « Il m'a souvent menacée de me tuer à coups de fusil. Il m'a aussi souvent menacée de me détruire avec un rasoir. Il m'a tellement maltraitée que je fus forcée de me séparer de lui. »

16. Ces renseignements nous ont été fournis par Mlle Helen Hall, Alumni Secretary, Castleton State College, Vermont, le deux février 1971.

Georges Holmes et Achille Taché, qui s'étaient connus à Nicolet, se sont sûrement retrouvés à Sorel, pendant qu'une sympathie naissait entre Mme Taché et le docteur, sympathie qui se changea vite en une passion ardente. Achille quitta Sorel en mai 1838, dès l'ouverture de la navigation pour n'y plus revenir. Déjà, dans ce petit bourg de 3,000 habitants, on connaissait la liaison entre Joséphine Taché et le docteur Holmes, qui ne s'en cachaient pas d'ailleurs.

Alexis Paul-Hus, agriculteur et navigateur, « avait vu, une nuit vers une heure du matin dans le coin d'une maison près de chez madame Kelly les amoureux dans l'attitude de se relever. » Les navigateurs entrent et sortent à toute heure du jour et de la nuit et voient des choses que les autres ne voient pas. Une autre fois, c'était au mois de mai, « il les avait vus vers cinq heures du matin couchés sous les pins en train de satisfaire à leur passion. » Achille Taché aurait dit à Alexis Paul-Hus qu'il n'aurait jamais dû venir à Sorel, qu'il était en train d'y perdre sa réputation.

Georges Van Ness étudiait la médecine et faisait son apprentissage chez le docteur Holmes depuis juin 1838. Il logeait tout près du bureau du docteur, chez Mme Witson. Ils se voyaient beaucoup, lui et le docteur, et ils étaient devenus de bons amis. Il connaissait la rumeur qui circulait et n'avait pas été sans remarquer la liaison qui existait entre le docteur et la jolie Mme Taché. Aurélie Prévost, maintenant au service de Mme Taché, apportait tous les jours des messages au docteur, qui s'enfermait dans sa chambre pour les lire. Au cours de l'été, plusieurs fois Aurélie accompagna Mme Taché et les enfants chez le docteur. Elle entraînait avec les enfants pendant que les amants allaient se promener sous les pins près de l'église.

Un jour, le docteur Holmes, parti en vitesse, avait mis le paletot de M. Van Ness. Ce dernier, quelques jours plus tard, trouva dans ses poches une lettre de Mme Taché qui ne laissait aucun doute sur le genre de relations qu'elle entretenait avec le docteur. Il en avait parlé à Holmes, qui avait répondu que, si M. Taché mourait, il épouserait sa femme. A peu près à la même époque, l'abbé Holmes était venu voir son frère et apparemment il l'avait

sermonné très fort. Il en avait parlé à M. Van Ness. Le docteur estimait que son frère se mêlait de ce qui ne le regardait pas; n'était-il pas son propre maître et libre d'agir comme il l'entendait ?

Les choses allaient bon train et les amants, du moins le docteur, avaient décidé qu'il fallait se débarrasser du mari. Tout ce qui se passait alentour d'eux à cette époque troublée les laissait indifférents. Les mouvements de troupes qui se faisaient de Sorel vers la vallée du Richelieu, les massacres, les arrestations, les menaces d'envahissement de la ville par les troupes rebelles ne les dérangaient pas. Ils vivaient un rêve.

A l'automne de 1838, un soir, vers huit heures, le docteur alla frapper à la fenêtre de Bridget Early, il voulait lui parler, c'était très important. Elle sortit et le suivit chez lui. Il lui demanda si elle était déjà allée « en-bas » de Québec, et si elle y irait. Il lui donna un dollar pour récupérer un châle qu'elle avait déposé en garantie. Le lendemain soir, il retourna chez elle, frappa à la fenêtre comme il avait été convenu. Il n'eut pas de réponse. Le jour suivant Bridget se rendit chez lui. Il la pria d'aller à Kamouraska, de rencontrer Achille Taché « qui aimait beaucoup les femmes et la boisson », de verser dans son verre le contenu d'une fiole qu'il lui confia et de revenir aussitôt qu'il l'aurait bu. Il lui donna deux billets de cinq dollars, et cinq de deux dollars. Le lendemain encore, il lui fit parvenir un dollar quatre chelins et huit pences. Elle partit pour Québec, y resta quinze jours et n'alla jamais à Kamouraska. Elle ne voulait pas tremper dans une affaire de meurtre, dira-t-elle. A son retour elle raconta au docteur que M. Taché était très malade et qu'elle n'avait pu le voir. Elle remit la fiole à Mary Fletcher, qui, trois semaines plus tard, la rendit au docteur Holmes, fort désappointé.

Aurélie Prévost-Tremblay était toujours au service de Mme Taché. Celle-ci s'était fortement attachée à cette fille. Elle en avait fait sa confidente. Aurélie faisait fidèlement les commissions, allait tous les jours porter des billets au docteur, en rapportait d'autres, prenait bien soin des enfants pendant qu'elle et le docteur se promenaient dans le bosquet.

## AURÉLIE

Cette fille était née à Lanoraie, mais vivait à Sorel depuis plusieurs années et gagnait sa vie à faire du service. Elle avait 23 ans, n'était pas très grande ni très jolie. Elle avait les cheveux châtain, les yeux gris bleu, le front large, le nez épaté, les lèvres grosses, le menton plat et la gorge développée. Ses dents étaient noircies par le tabac. C'était une fille douce, obéissante, fidèle, qui ne refusait jamais de rendre service. On disait qu'elle ne pouvait même pas dire non à un homme. Certains prétendaient qu'elle avait une mauvaise conduite et qu'on ne pouvait attacher foi à ce qu'elle pouvait dire ou raconter même sous serment. C'est ce que pensaient le curé Kelly et les tantes Drapeau. Le major Knight, de la Garnison de Québec, qui avait été attaché au 66ème régiment, stationné à Sorel en 1837, l'avait eue à son service et en avait été très satisfait. Si elle avait eu mauvaise réputation, il ne l'aurait jamais gardée auprès de ses enfants. Selon lui, elle sortait peu, avait peu d'amis et travaillait bien.

A l'automne de 1838, comme nous l'avons dit, le docteur Holmes demanda à Aurélie si elle acceptait d'aller à Kamouraska pour empoisonner M. Taché. Mais laissons-lui raconter elle-même les événements en résumant son témoignage: 17.

Je suis entrée au service de madame Adélaïde Drapeau, veuve Augustin Kelly, en janvier 1838. Madame Taché y demeurait avec son mari. Au bout d'un mois je devins la femme de chambre de madame Taché et j'y suis restée pendant quatre ou cinq mois. Ces femmes vivaient ensemble. Monsieur Taché y vivait aussi mais au printemps, il prit le premier bateau, le Saint-Georges, pour retourner à Kamouraska. C'est alors que je m'aperçus qu'il existait une forte amitié entre madame Taché et le docteur Holmes. Celui-ci venait chez madame Kelly et il s'enfermait dans une chambre avec madame Taché.

Madame Taché me disait qu'elle regrettait d'avoir épousé monsieur Taché, qu'elle avait beaucoup d'amitié pour le docteur Holmes. Quand madame Taché a quitté madame Kelly pour aller demeurer avec sa mère dans la maison du docteur

---

17. Dossier procès Holmes, N. 57.

Haller <sup>17a</sup>, je l'ai suivie. J'ai eu connaissance que pendant les couches de madame Taché, en octobre, ils avaient envoyé une irlandaise [Bridget Early] à Kamouraska pour empoisonner monsieur Taché.

Au cours du mois de novembre, madame Taché me dit que le docteur voulait me voir. J'allai à son bureau. Il me fit asseoir et me demanda d'aller à Kamouraska empoisonner monsieur Taché. Il me demanda de partir immédiatement. Il me promit que si je réussissais, il me donnerait une terre ou un emplacement bâti, ou encore il me garderait toute ma vie dans une chambre qu'il paierait, « assise sur un sofa habillé en gros de Naples. » J'ai accepté. Il me donna vingt piastres en argent et un pistolet chargé à utiliser si le poison ne faisait pas son effet. Il me spécifia qu'il faudrait tirer sur la tempe droite ou dans le côté gauche vis-à-vis du cœur. Il m'avait donné une petite fiole contenant le poison. Je m'embarquai sur un bateau qui me mena jusqu'à Québec. J'y restai cinq jours et je revins à Sorel par le « Canada ». Le lendemain j'allai chez le docteur et lui dit qu'à Québec je n'avais pu trouver un transport pour Kamouraska. Quelques jours plus tard je repartais. Il m'avait donné de l'argent pour m'acheter des « hardes ». J'avais des scrupules, mais il me rassurait en me disant que la chose ne serait jamais découverte. Madame Taché m'encourageait à partir et souhaitait que je réussisse, car, me disait-elle, mon mari m'a souvent menacée de me couper le cou avec son rasoir. Je partis aux premières chutes de neiges. Le docteur me donna neuf piastres. Ma tante J.-B. Denis me vendit un manteau, une robe et un châle. Il me donna une bouteille d'un demiard de brandy et une fiole contenant un liquide blanc, un petit pistolet chargé et trente autres piastres. Il me dit de prendre mon temps à Kamouraska. Là, je m'appellerais Mary Smith. J'y serais à la poursuite d'un voleur. Je devrai lui écrire au nom de Georges Larive. Le lendemain madame Taché me donna le petit gobelet dans lequel je devais verser le poison.

Joseph Lamoureux, l'engagé d'Alexis Poliquin, m'amena jusqu'à la Baie-du-Febvre. De là je me dirigeai vers Trois-

---

17a. Il y eut deux docteurs Haller: Le premier, Joseph, obtint sa licence de pratique le 14 mai 1828. Il épousa le 22 novembre 1828 Margaret Blumhart, de Québec. Il pratiqua à Saint-Antoine de Chambly, où il décéda le 6 juillet 1839, à l'âge de 38 ans. Le deuxième, Michel Etienne, obtint sa licence le 14 août 1833. Le 15 janvier 1834, il épousa à Saint-Antoine de Chambly Emélie Blumhart, fille de feu George Bumhart, de Québec. Il pratiqua à Sorel où il décéda le 1er mars 1886. Ils étaient probablement frères et avaient épousé les deux soeurs.



Rivières et par la diligence jusqu'à Québec. A la Pointe-Lévi je rencontraï Pierre Peltier qui m'amena à Kamouraska pour dix chelins. A Sainte-Anne de la Pocatière j'ai rencontré monsieur Taché dans une auberge. Il me demanda ce que je venais faire dans le pays et s'informa de sa femme. Je lui répondis que j'arrivais de Montréal et que je ne l'avais pas vue depuis quatre mois. Il me dit qu'il lui avait écrit mais qu'il n'avait pas de nouvelles. Il me recommanda d'aller à l'auberge Desjardins à Kamouraska. Arrivée à Kamouraska, je restai chez Peltier une journée et demie, puis celui-ci m'amena à l'auberge Desjardins. C'était le 7 décembre. Monsieur Taché demeurait chez sa mère à une demi-lieue de l'auberge. J'y restai un mois. Quinze jours après mon arrivée, monsieur Taché est venu me voir. Il s'est informé de sa femme et si le docteur Holmes était toujours à Sorel. Il me reverrait dans quelques jours pour me donner un message. A peu près à cette époque je demandai à Honoré Roy dit Desjardins, le fils de l'aubergiste, d'écrire pour moi à monsieur Georges Larivé de Sorel, lui expliquant que je n'avais encore rien fait et lui demandant de m'envoyer de l'argent. Quelques jours plus tard je reçus une lettre adressée à Mary Smith venant de Georges Larivé. Il m'envoyait cinq piastres. Henriette Desjardins, la soeur d'Honoré me lut la lettre. Je ne sais pas lire. Il disait que l'argent était rare, que la tante Josephite (madame Taché) espérait que je réussisrais dans mes démarches.

Le 3 janvier 1839, monsieur Taché vint à l'auberge avec le docteur Michaud. Il était pris de boisson. Il me demanda, en anglais, quand je me proposais de partir. Je lui répondis: dans deux ou trois jours, mais je devais aller à Saint-Pascal auparavant, c'est-à-dire à une lieue et quart de là. Il me proposa de m'amener mais je lui répondis que ce serait s'abaisser que d'amener dans sa voiture une fille de ma condition. Il ne voulut rien entendre.

Le lendemain soir, entre 5 et 6 heures, il vint me chercher pour m'amener à Saint-Pascal. Il était pris de boisson et me demanda si j'en avais. Je lui dis que j'en avais dans ma valise à l'auberge. Il me demanda si je voulais, au retour, aller chercher ma boisson et lui en donner mais en dehors de l'auberge. Il me rappela ma promesse. Je fus chercher mes deux bouteilles et mon petit pot de ferblanc. Je vidai du brandy dans le petit pot, et il insista pour que j'en prenne avant lui, ce que je fis. Il me demanda alors d'en ajouter. C'est alors que je versai environ une cuillerée à thé de poi-

son. Trois minutes plus tard il se sentit mal et se mit à vomir. Il demanda de l'eau. Il dit que cela était dû à la quantité de boisson qu'il avait bue et à la galette chaude qu'il avait mangée. Il me donna la main et me dit qu'il me reverrait le lendemain. Il partit. Je jetai le contenu de la fiole dans la neige.

Le lendemain matin, monsieur Desjardins me dit que je devais partir le jour même de chez lui.

Jean Baptiste Roy dit Desjardins, l'aubergiste, raconte qu'elle s'était installée chez lui sous le nom de Mary Smith. Elle devait y rester trois ou quatre jours. Elle était à la recherche d'un voleur, disait-elle, pour le compte de son oncle Georges Larivé. Elle sortait peu, fumait beaucoup. Elle connaissait M. Taché. Elle avait été au service de sa femme à Sorel. Elle cherchait à le rencontrer et, quand cela arrivait, elle lui offrait à boire de son brandy. Il refusait toujours. Un soir, le 3 janvier, ils partirent tous les deux ensemble. M. Taché était déjà ivre. A la fin de la soirée elle lui fit boire le contenu d'une fiole. Il vomit et partit peu après. Elle avait un pistolet dans son sac, que l'aubergiste lui avait fait décharger.

Le lendemain, Desjardins, fatigué de voir traîner cette fille chez lui et scandalisé de sa conduite de la veille, la mit tout simplement à la porte.

Achille Taché était rentré chez lui vers 11 heures du soir. Il était malade et vomissait abondamment toutes sortes de matières, comme le dira plus tard Rose Morin, servante chez la seigneuresse. Durant quatre ou cinq jours, il ne fit autre chose que vomir, avoir des coliques et de la diarrhée. Il était livide, terreux et il garda cet aspect pendant plusieurs jours.

Aurélie retourna à Sorel. Elle revit Mme Taché, qui lui posa toutes sortes de questions, souhaitant surtout qu'elle ait bien rempli sa mission. Le docteur Holmes était plus inquiet, et disait que si Achille Taché n'était pas mort il irait le détruire lui-même avec son pistolet. Quelques jours après, Mme Taché reçut une lettre de sa belle-mère lui disant qu'Achille se portait bien, mais qu'il lui arrivait encore de faire des excès. Naturellement, le docteur

Holmes reprocha à Aurélie de n'avoir pas suivi ses instructions et de n'avoir pas versé toute la fiole qui contenait de l'arsenic et du brandy.

### LE DRAME

Complètement aveuglé par la passion, en présence d'une compagne désappointée, inquiète, encore affaiblie par des couches récentes, le docteur Holmes décida de partir pour Kamouraska. Il s'informa, auprès d'Aurélie, de l'état des routes. Celle-ci quittait peu Mme Taché qui avait besoin d'elle, la berçait dans ses bras, la servait fidèlement. Toutes deux s'entretenaient en anglais de crainte que Justine Latour, en service depuis un mois, ne comprenne ce qu'elles disaient. Joséphine-Eléonore soumettait à ses tantes les lettres qu'elle adressait à son mari. Souvent, Mme Cazeau en changeait le texte au grand déplaisir de la jeune femme. Tout ce mois de janvier le docteur venait deux fois par jour, le midi et le soir. Les deux amoureux se voyaient en présence de Mme d'Estimauville. Aurélie était la confidente du couple et souvent Mme Taché lui disait qu'elle la garderait toujours avec elle.

Le 26 janvier, le docteur Holmes partit. Il annonça à Georges Van Ness qu'il allait voir son père, malade, à Lancaster (N.H.).

Il lui emprunta sa cariole, plus courte et plus légère que la sienne. Les « mémoires » étaient fixées assez haut sur le garde-neige, et non pas sur les lisses. Celles-ci étaient courbées en arrière et non pas droites comme c'était le cas pour la plupart des carioles de la région. La partie antérieure était faite de bois recouvert de drap beige.

Holmes portait un capot gris d'étoffe des pays d'en haut, plus pâle que celle des pays d'en bas. Il l'avait emprunté à un voisin, M. Edmund Peel. Par dessus il portait un autre capot bleu de pilote, qu'on appelait « capot à quatre poches ». Il était orné d'un collet recouvert d'une fourrure qui ressemblait à celle du mouton, et d'un capuchon noir. Il avait des guêtres grises à boutons

noirs, et, sur la tête, un bonnet rond et plat entouré d'une bande de loutre. Son cheval était noir. Les deux pattes d'en arrière étaient blanches à partir des jarrets. Le harnais était noir.

Le 29 janvier, il arriva à Saint-Vallier, vers neuf heures du soir. Il coucha à l'auberge de Michel-Eustache Letellier. Il repartit tôt le lendemain matin, disant qu'il s'en allait à Rimouski. Le 30, il s'arrêta vers sept heures du soir à l'auberge de François Lemieux, à l'Islet, et y passa la nuit. On ne savait pas qui il était, mais son habit, sa cariole, son langage le faisaient remarquer.

Le 31 janvier, un jeudi, vers deux heures et demie de l'après-midi, il est à la Rivière-Ouelle et s'informe à Bruno Boucher de l'état des routes et du chemin qu'il lui reste à faire pour se rendre chez Mme Taché, à Kamouraska. Il restait quatre lieues. Vers trois heures et demie, il s'arrête à l'auberge Bouchard, à Rivière-Ouelle. Il prend un brandy, fait boire son cheval et lui enlève son collier à grelots. Il continue et perd son chemin. Il aboutit chez Vincent Tremblay, à une lieue et trois quart de l'église, mais à quatre ou cinq arpents dans les terres. Tremblay le remet sur le bon chemin, refuse l'argent que Holmes lui offre et que finalement il lui met dans la poche de son gilet.

Le docteur arrive à Kamouraska vers cinq heures et demande à J.-B. Caron où se trouve la taverne James Wood. Caron demeure en face de la taverne. Il l'y conduit. James Wood n'est pas là, mais sa femme le reçoit. Il lui demande à manger et s'informe combien il y a de médecins à Kamouraska. Mme Wood lui dit qu'il y en a deux, les docteurs Michaud et Horssman, lequel est malade. Il mange peu et repart presque aussitôt, disant qu'il veut se rendre à Saint-Pascal. On lui conseille d'attendre au lendemain. Il fait noir, il ne connaît pas la route, et il pourrait avoir des difficultés.

Mme Taché demeurait à un quart de mille en bas de l'église et à un demi-acre du grand chemin. Holmes rencontra le petit Louis Deblois, garçon de 14 ans, serviteur du docteur Horssman. Il le fit monter dans sa cariole pour qu'il lui indiquât la route pour aller chez Mme Taché. Près du village, il rencontra Achille

Taché qui revenait de chez le docteur Michaud, avec Robert Dunham, l'engagé de Mme Taché. Il arrêta son cheval, salua Achille en lui disant qu'il était bien heureux de le voir, qu'il venait directement de Sorel pour lui donner des nouvelles de sa femme et de ses enfants. Achille Taché monta dans la voiture du docteur Holmes et renvoya à la maison Dunham et la cariole. Ils prirent tous les deux la route d'en haut.

Vers sept heures et demie du soir, on vit passer dans le village une cariole dont le cheval allait au grand trot. Un homme y était assis, une jambe pendante à l'extérieur. Il chantait à haute voix. Au fond de la cariole un autre homme se plaignait. On crut qu'ils étaient ivres tous les deux.

Le voyageur ne retourna pas à la taverne Wood ce soir-là, mais vers onze heures il frappa à la porte de l'auberge de Louis Clermont, à Sainte-Anne de la Pocatière. Il demanda si on voulait bien les coucher, lui et son cheval. Il demanda aussi de l'eau chaude et se mit à laver sa voiture qui était couverte de sang gelé et coagulé. Il raconta à l'aubergiste qu'il avait placé sa voiture dans une remise où on avait fait boucherie. Dans le fond de la cariole, il y avait du sang, de la neige et de la terre; le collier à grelots était sous le siège. Holmes était nerveux, inquiet. Un homme ivre dormait près du poêle; il le reluquait souvent. Ses couvertes étaient tachées de sang. Il avait demandé qu'on attelle son cheval à cinq heures le lendemain matin, mais on s'était couché tard, et il était huit heures quand la maisonnée s'éveilla. Il prit un verre de vin et partit sans déjeuner en oubliant une mitaine et un sac à pistolet, et en laissant des doutes dans l'esprit de l'aubergiste.

Vers dix heures du matin, il s'arrête chez Jean Dessen dit Saint-Pierre, aubergiste à Saint-Roch, et demande à déjeuner. Il mange à peine et nettoie ses guides et ses « mémoires ». Il est nerveux. Il repart tout aussitôt. A deux heures, il est à l'Islet, chez François Lemieux. Il s'est lavé et on a remarqué que l'eau de lavage était rouge. Sur sa voiture on pouvait encore apercevoir des traces de sang. Il avale un brandy et vers quatre heures il se remet en route. Il soupe à Saint-Thomas, puis vers dix heures

du soir, il arrive à Saint-Vallier chez Michel-Eustache Letellier, qui reconnaît l'étranger qui s'était arrêté chez lui deux jours auparavant. Il est tout énervé, ne tient pas en place, parle peu, a l'air méfiant. Il jette au feu une ceinture tricotée rougie de sang. On remarque que son cheval ne porte plus son collier à grelots. Le lendemain matin, il déjeune rapidement et part à sept heures. On perd sa trace par la suite.

Que s'était-il passé le 31 janvier, entre sept heures et onze heures du soir, entre le moment où il avait pris Achille Taché dans sa voiture et celui de son arrivée intempestive chez Clermont, à Sainte-Anne de la Pocatière ?

A Sorel, il racontera tout à Georges Van Ness. Il était allé à Kamouraska rencontrer Achille Taché, qui l'avait accusé de lui avoir ravi l'affection de sa femme et qui l'avait provoqué. Dans la voiture Achille lui aurait fait d'amères reproches et l'aurait frappé. Il sortit alors son pistolet et lui tira deux coups dans la tête, un à la tempe droite, l'autre à la base du crâne, en arrière, et lui asséna plusieurs coups de crosse. Il traversa ensuite Kamouraska dans sa cariole, assis sur le mourant qui geignait et saignait. Il est allé enfouir le cadavre dans la neige, le long d'une clôture, dans l'endroit qu'on appelle l'Anse.

Chez Mme Taché, mère, on ne s'inquiéta pas trop de l'absence d'Achille ce soir-là. On était habitué à ses escapades. On croyait qu'il pouvait être à la Rivière-Ouelle, chez son ami Charles Chappais, qu'il voyait assez souvent. Le lendemain, Mme Taché envoya ses gens, Jean Plourde et Joseph Pichet, aux informations. Honoré Voisine, de Kamouraska, et Elie Marchand s'étaient arrêtés chez Clermont, à Sainte-Anne de la Pocatière, le vendredi matin, 1er février. Ils avaient vu du sang sur le plancher de l'auberge et un étranger qui s'affairait à laver sa cariole couverte de sang. Marchand passa par l'Anse à son retour à Kamouraska, et il aperçut du sang sur la neige du chemin qui traverse les battures et se rend près de la demeure de Mme Taché. Le lendemain il apprit la disparition de M. Achille Taché. Il conseilla aux chercheurs de suivre les traces de sang, et, effectivement, le dimanche 3 février, Robert Dunham et Joseph Pichet trouvaient,

près d'une clôture, le cadavre dont un bras sortait à travers la neige.

J.-B. Caron, le pilote, et quelques autres, ayant appris qu'Achille Taché avait peut-être été assassiné, se rendirent chez M. J.-B. Taché, son cousin, notaire et juge de paix, pour s'informer des mesures à prendre. Pendant qu'ils étaient là, une cariole arriva, emportant le corps d'Achille Taché, dont la tête avait été blessée par une arme à feu. On notait aussi des signes de contusions au cuir chevelu. On aurait dit que la balle ayant pénétré par la mâchoire supérieure droite, fût sortie par le sommet du crâne. Les soupçons se portèrent tout de suite sur cet étranger qu'on avait vu avec M. Taché le jeudi précédent. Robert Dunham savait qui il était.

Munis d'un mandat d'arrestation que leur avait délivré le notaire J.-B. Taché, James Wood, l'aubergiste, et J.-B. Caron, le pilote, se mettent à la poursuite de l'assassin, à la demande de la Seigneuresse. Partis vers quatre heures de l'après-midi, dimanche le 3 février, ils perdent sa trace à Saint-Thomas et supposent qu'il a pu prendre la route des concessions (la route de la Kennebec) pour fuir aux États-Unis. Ils arrivent à Sorel le sept février pour apprendre que le docteur est parti la nuit précédente pour les États-Unis.

Le six février, le coroner Charles Panet s'était transporté à Kamouraska, en compagnie du docteur James Douglas<sup>18</sup>, jeune chirurgien de Québec, reconnu pour son habileté opératoire et ses connaissances anatomiques. Il était chirurgien-en-chef de l'Hôpital de la Marine, et frère du docteur Georges Mellis Douglas<sup>19</sup>,

18. Le docteur James Douglas était venu d'Ecosse et s'était installé à Québec en 1827. Il était très habile chirurgien. Quand, en 1837, le gouvernement organisa l'hôpital de la Marine, il fut chargé de la section chirurgicale. Le docteur Joseph Painchaud dirigea la section médicale. Celui-ci avait aménagé une salle de dissection dans sa maison, rue de l'Arsenal, où le docteur James Douglas disséquait et donnait des leçons d'anatomie. Sylvio LeBlond, « James Douglas (1820-1886) » *Canadian Medical Association Journal*, VI, 66 (mars 1952): 289.

19. Le docteur Georges Mellis Douglas était le frère cadet de James. Il n'a jamais fait beaucoup de pratique. En 1836, il fut nommé surintendant de la Quarantaine à la Grosse-Isle, situation qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 3 juin 1864. Il s'était suicidé. Sylvio LeBlond, « Le docteur George Mellis Douglas », dans *les Cahiers des Dix*, no 34 (1969): 145-164.

surintendant de la Grosse-Isle. James Douglas fit l'autopsie du cadavre dans la maison de Mme Taché. Toutes les blessures étaient localisées à la tête. Il y en avait deux très sérieuses et plusieurs petites. En avant de l'oreille droite, juste au-dessus de l'os zygomatique, une ouverture était assez grande pour laisser pénétrer le petit doigt. A l'occiput, s'ouvrait une autre large blessure. Les os du crâne étaient tous fracturés. La balle qui était entrée en avant de l'oreille droite avait fait éclater tous les os du massif facial et était venue se loger dans la joue droite. Celle qui avait pénétré par la base du crâne, en arrière, avait traversé le cerveau et était venue se loger au-dessus de l'oeil droit. Les deux balles étaient encore-là. Les contusions sur le cuir chevelu avaient probablement été faites par la crosse du pistolet.

L'enquête, commencée le cinq février, se poursuivit tant à Kamouraska qu'à Sorel et à Montréal jusqu'au vingt-huit. A Kamouraska, on assermenta vingt-quatre jurés, mais douze seulement siégèrent comme tels; les juges de paix Amable Dionne et C.-H. Têtu y entendirent les témoins. A Sorel, les témoignages furent reçus par Robert Jones et Henry Crebassa, également juges de paix.

Les témoignages furent nombreux. Aurélie Prévost et Georges Van Ness, qui comparurent deux fois, apportèrent des précisions plus que compromettantes pour les amoureux. Aurélie surtout fut très loquace. Les soeurs Drapeau et l'abbé Kelly soutinrent qu'elle était une fille de mauvaises moeurs et qu'on ne devait en aucune façon ajouter foi à ce qu'elle disait. En revanche, plusieurs Sorellois, qui la connaissaient ou l'avaient eue à leur service, lui faisaient confiance et ne doutaient pas de sa bonne conduite. Elle raconta par de menus détails toutes les allées et venues des deux amants.

Le docteur Holmes était revenu à Sorel le cinq février. Aurélie raconta qu'il s'était rendu chez Mme Taché, qu'il lui dit revenir de Kamouraska; qu'il avait tué son mari d'un coup de pistolet sous l'oreille droite, et l'avait enterré sous la neige, dans l'Anse, près d'une clôture. Le lendemain, il dîna chez son ami, M. Peel, dont il avait emprunté le capot d'étoffe du pays, et il revit Mme Taché. A onze heures du soir, le curé le fit demander. Il revint



au bout de vingt minutes. Il se déshabilla mais ne se coucha pas. Il demanda à Pierre Crédit, son engagé, d'aller chercher M. Van Ness, qui logeait tout près de là et qui arriva tout-de-suite. Ils s'enfermèrent tous les deux dans la chambre, mais auparavant le docteur Holmes demanda à Pierre Crédit d'aller atteler son cheval. Il avoua à M. Van Ness qu'il n'était pas allé voir son père, mais qu'il s'était rendu à Kamouraska plutôt, et qu'il avait tué M. Taché. Il était dans tous ses états, dira M. Van Ness. Agité, il s'appuyait sur son bras contre le mur et pleurait amèrement. Il lui dit qu'il devait partir et quitter le Canada pour toujours, répétant : « That damned woman, these damned women ruined me ! » Il était minuit. Il s'habilla, serra la main de Van Ness et partit, avec sa valise et son sac de voyage, dans la cariole et avec le même cheval qui l'avait conduit à Kamouraska.

M. Van Ness, craignant l'intervention de la police, rapporta chez lui dix volumes de médecine qui lui appartenaient. Le lendemain, Aurélie se présenta chez le docteur. Madame d'Estimauville voulait savoir si on pourrait, cette journée-là, sortir le bébé. Le docteur était parti. Mme Taché ne le savait pas. Le même jour, elle remit à Aurélie une lettre qu'elle adressait à son mari, pour qu'elle aille la porter à la poste. La lettre était datée du 4 février — alors qu'Achille était mort le 31 janvier — et était marquée pressée. Aurélie la déposa à dix heures du matin. Elle fut interceptée par la femme du maître de poste, Mme Edward Langley Hayden, à la demande de Léandre Fortier, avocat, qui avait reçu l'ordre d'aller chercher cette lettre, que nous citons intégralement :

Sorel le 4 février 1839.

Mon Cher Achille,

Ta lettre<sup>20</sup> m'est parvenue au moment où je me proposais de t'écrire. Cher Achille, je ne pouvais passer ce qui pouvait t'empêcher de répondre aux deux lettres que je t'ai adressées. Ma maladie aussitôt que l'état faiblesse dans lequel j'ai restée longtemps après ma couche ma permis de pouvoir tenir ma plume. Je t'ai écrit et la dernière lettre au commencement du mois dernier dans lequel je te souhaite une bonne année, et formais les vœux les plus sincères pour ton bonheur. Je vois

20. Elle avait reçue une lettre d'Achille le 29 janvier.

par ta lettre que tu ne les a pas reçus; Mais Achille pourquoi n'a-tu pas écrit avant à ta pauvre et malheureuse épouse? car tu savais que j'étais malade et tu devais penser que toutes mes peines qui me sont toujours présentes doivent m'exposer à être bien plus malade. Ma maladie a été très sérieuse et à présent je suis faible sans appétit du tout un grand mal d'estomac triste et mélancolique. Oh! comment serait-il possible que je fusse autrement; n'est-il pas même surprenant que je puisse tenir aussi longtemps au chagrin qui me dévore. Nos trois petits enfants sont bien à présent. Mais ils m'ont donné beaucoup d'inquiétudes ils ont tous eu la grippe et j'ai failli perdre Ivanhoe, Lucien Mais il long supporté. Mon petit Herménie ce pauvre petit aussi il commence à rire et à gazouiller Je le nourris quoique cela me fatigue beaucoup Je persiste pour continuer à lui donner Mon Lait car il me semble que c'est bien mieux. Chers petits enfants que de larmes ils me font verser quand Je réfléchis à nos tristes circonstances et à leur position!

Mon Achille ne crains pas qu'aucuns membre de ma famille chercher à leur inspirer du mépris pour l'auteur de leurs jours J'appartiens à une famille trop bien née et trop bonne pour qu'il n'ait pas la moindre crainte de ce côté là c'est une nouvelle injure que tu fais à ma famille aussi que de croire que maman ou mes tantes ce seraient abaissées jusqu'au point d'intercepter tes lettres Ha! non jamais elles connaissent mieux ce qu'elles se doivent à elle-même. Je puis t'assurer que si tu as écrit tes lettres ne me sont pas parvenu du tout. Mon cher Achille tu te plains beaucoup dans ta lettre de tes peines Oh! Achille qui des deux a le droit ou de celui qui est l'auteur de tant de maux ou de celle qui succombe sous le poids du chagrin dont elle est la triste victime! oh! Achille tu promets beaucoup dans ta lettre, tu exprime bien des regrets sont-ils vrais sont-ils sincères? tes résolutions les tiendras-tu? il est tant que les choses changent si tu ne veux pas perdre ton infortunée épouse si tu ne veux pas ajouter encore à l'horreur de tant de maux. Le malheur de tes pauvres petits enfants! Oh! crains que ce mépris que tu dis mes tantes capable d'inspirer à tes enfants ne soit plutôt ton propre ouvrage crains d'avoir encore à te reprocher le terrible exemple quel malheur Achille. Mon coeur se déchire quand je pense que mes petits enfants pourrais avoir la terrible de ta mauvaise conduite; et qu'elle pourrait influer sur eux. Mon Dieu dis-je dans ce moment détournez le malheur convertissez changez le coeur de mon époux rendez le à lui-même à son Dieu épouse infortunée et à ces chers petits innocents.

Que de compte tu auras a rendre Achille si tu ne te hate de mettre a profit les avies que je te donne et qui sont guidez par l'intérait que je te porte. Oh! oui quoiqu'il en soit de toutes les peines que tu m'as fais endurées de toutes manières crois que constamment ta triste et malheureuse épouse forme des voeux pour ton bonheur rappelle moi a ta maman et fait mes amitiées à tes soeurs et n'oublie pas tous nos amis.

Adieu Cher Achille crois moi ta meilleure et ta sincère amie Ton épouse Joséphine D Taché écris moi aussitôt que tu auras reçu cette lettre car tu peux penser si J'aime a avoir de tes nouvelles.

Madame Caseault va être a Kamouraska dans 15 jours je me flatte qu'elle pourra me donnez de bonne nouvelle de toi sais ce que je veux dire.

Adieu je t'embrasse mille fois.  
Adresse: Monsieur Achille Taché à Kamouraska. Lettre pressée.

Aurélie a prétendu que Mme Taché était alors informée de la mort de son mari, mais qu'elle écrivit pour sauver les apparences. Elle a d'ailleurs soutenu que, lorsque l'huissier Alexander Leith vint l'arrêter, Mme Taché lui avait conseillé de se parjurer.

J.-B. Caron et James Wood étaient arrivés à Sorel trop tard pour appréhender Holmes. Wood et un agent de police se rendirent jusqu'à Saint-Ours, où ils retrouvèrent le cheval et la voiture de l'étranger qui s'était arrêté à l'auberge Wood le 31 janvier. Il y avait encore du sang au fond de la cariole. Le docteur Holmes avait dû changer de monture chez M. Bistodeau, marchand de Saint-Ours, où résidait Mlle Charlotte Marchand, que le docteur connaissait bien<sup>21</sup>. Dès son arrivée à Burlington, il lui avait écrit, le 8 février, pour lui expliquer l'accident survenu à Kamouraska :

il (Achille) m'a envoyé un duel pour avoir disoit-il séduit sa femme. Je suis parti immédiatement sans dire un mot à personne pour lui dire que toute l'explication que Je pouvais

21. M. Bistodeau était un riche marchand de Saint-Ours. Il semble que Mlle Charlotte Marchand ait été à l'emploi de ce M. Bistodeau. *Histoire de la famille et de la seigneurie de Saint-Ours (1785-1916)*, Azarie Couillard-Després, Montréal, 1916-1917.

lui donner c'était de contredire son assertion, mais nous avons pas échangé de paroles avant qu'il m'a frappé, alors J'ai résisté et dans l'action J'ai tiré mon pistolet dedans ma poche et si J'étais pour mourir à l'instant Je ne pourrais vous dire comment il est parti, alors voyant le malheur qui est arrivé, J'ai essayé de le cacher. . . Sans vos conseils & celles de M. Kelly pour qui J'aurai toujours le plus grand estime, Je me serais tué, tant j'étais au désespoir. Allé le voir et dites lui tout cela, car Je n'ose pas lui écrire... Ecrivez à mes soeurs, car je n'en ai pas le courage...

Madame Taché partit pour Montréal le 7 février, avec sa tante Kelly. Elle allait consulter un avocat du nom de Lafontaine, dont l'épouse était une amie de sa soeur Léocadie. Elles couchèrent à la Pointe-aux-Trembles, après être allées chez l'avocat. Le lendemain, elles repartaient pour Sorel. A Lavaltrie, Mme Taché fut arrêtée par l'huissier Triganne, et conduite à la prison de Montréal. Elle y fut interrogée les 11, 14, 18 et 21 février, par P.-E. Leclerc, juge de paix. Elle nia toute participation au meurtre : elle aurait appris la mort d'Achille par une lettre que lui avait adressée le 8 février son cousin, le notaire J.-B. Taché, de Kamouraska. Elle aurait remercié Aurélie Prévost parce que son confesseur lui aurait dit de ne plus la garder, à cause de sa mauvaise conduite. Elle ajouta que, depuis lors, Aurélie lui en voulait.

Le 21 février, le même P.-E. Leclerc émit un avis d'internement contre Joséphine d'Estimauville, veuve d'Achille Taché, accusée d'avoir, conjointement avec le docteur Holmes, assassiné son mari. Le lendemain, elle comparut devant M. A. Berthelot<sup>22</sup>, un autre juge de paix. Elle répéta ce qu'elle avait déjà dit, ajoutant que son mari était retourné à Kamouraska en mai 1838 et que,

22. Louis-Hippolyte Lafontaine était l'ami et le gendre d'Amable Berthelot. Il avait épousé Adèle, fille adoptive d'Amable, le 9 juillet 1831. En 1837, compromis comme patriote, Lafontaine parvint à Londres en passant par les États-Unis. A Londres, il risquait de se faire arrêter. Il se rendit à Paris. Il rentra au pays en novembre 1838, à peu près au moment où le Dr Nelson proclamait la République du Bas-Canada. Lui et Amable Berthelot furent immédiatement arrêtés par Sir John Colborne. En février, ils avaient été relâchés, puisque, le 22 février 1839, Amable Berthelot prenait la déposition de Joséphine d'Estimauville-Taché à Montréal. Joséphine Taché dit dans son témoignage qu'elle était allée à Montréal voir M. Lafontaine, avocat et ami de la famille, et dont l'épouse était une amie de sa soeur Léocadie. On ne sait si ce monsieur Lafontaine était Louis-Hippolyte, mais Adèle Berthelot et Léocadie d'Estimauville étaient à peu près du même âge. Elles ont pu se connaître.

par la suite, c'était sa propre famille, sa mère et ses tantes, qui voyait à sa subsistance, et à celle de ses trois enfants. Pour lors, elle était malade, crachant même le sang. Elle se sentait faiblir et avait peur de mourir en prison. Elle demanda qu'on la laissât sortir sous caution.

Elle fut libérée le 27 février.

#### BURLINGTON

Ce que Georges Holmes avait raconté à Mlle Marchand, il le répéta à M. Van Ness, dans une lettre qu'il lui adressa le même jour : « Plutôt que de m'exposer à la justice, j'ai préféré partir et Dieu seul sait ce qui m'attend. »

A la lettre à M. Van Ness il en ajouta une qu'il demanda de faire remettre à Mme Taché par la fille qu'on appelait *Horse Marine* (Aurélie). A Mme Taché, il disait son regret de ne pas l'avoir avertie qu'il allait à Kamouraska. Comme on le soupçonnait du meurtre, il lui avait fallu quitter la province pour ne jamais y revenir. Il lui demandait de lui écrire au nom de Georges Fly, à Burlington, et il terminait en disant : « Par la suite des temps vous laisserai (sic) le Canada n'est-ce pas dites moi cela seulement. »

Il s'était installé dans un des bons hôtels de la ville. Il était inquiet. Il répondait à ceux qui l'interrogeaient qu'il avait tué un homme en duel. Tous les jours il allait aux bureaux du *Sentinel* consulter les journaux de Québec et de Montréal.

Sur les ordres de Sir John Colborne<sup>23</sup>, et sur la recommandation du grand jury du district de Québec, deux officiers de police quittèrent Montréal pour Burlington et le firent arrêter. Charles Adams, procureur de l'état du Vermont, le mit en prison sous la surveillance du shérif Allen.

Les journalistes s'en donnaient à coeur joie. Un journal de Montréal (le *Litterary Transcript and General Intelligence-Jour-*

<sup>23</sup>. Au départ de Lord Durham, le 3 novembre 1838, Sir John Colborne avait été nommé administrateur, et en janvier 1839, il fut nommé gouverneur de fait.

nal) écrivit que ce meurtre était une vengeance politique. En 1836, Mme Taché, la Seigneuresse, avait refusé de recevoir Louis-Joseph Papineau et ses compagnons. Mais Achille ne s'était jamais mêlé de politique. On racontait aussi que Mme Achille Taché s'était empoisonnée dans la prison de Montréal (*Le Canadien*, 15 février 1839). Cette nouvelle fut bientôt démentie. On était d'ailleurs plutôt sympathique à la prisonnière. On la libéra après dix-neuf jours, tandis qu'on garda Aurélie pendant dix-huit mois.

Le docteur filait un mauvais coton dans la prison de Burlington. Le jour, il pouvait circuler dans la grande salle, mais, le soir, on l'enfermait dans sa cellule. Un jour, il parvint à s'évader. Il se cacha dans le fenil d'un nommé Parady. Le shérif Allen, qui vint l'arrêter, entendit un coup de pistolet. Il crut que Holmes avait voulu le tuer, mais celui-ci prétendit qu'il avait tenté de se suicider. On l'enferma dans le donjon et on lui enleva tout objet qui pût servir d'arme destructive, car on craignait qu'il n'attentât à ses jours.

Le capitaine Brown, un officier de la police de Montréal, était allé à Washington pour essayer d'obtenir l'extradition du prisonnier. Il revint bredouille. Le président des Etats-Unis s'en lavait les mains et référait l'affaires au gouverneur du Vermont, M. S.-H. Jenison. A Burlington, les esprits étaient surexcités. La population ne voulait pas laisser partir le prisonnier, et le capitaine Brown craignait advenant qu'on permît l'extradition, qu'on attentât à ses jours et à ceux de son prisonnier.

Holmes fut amené devant un des juges de la Cour Suprême du Vermont, à la suite d'une demande d'habeas corpus. Le juge lui laissa le choix entre se livrer à la justice canadienne (on disait alors britannique), ou être conduit à la prison d'Etat de Montpelier pour être jugé par la Cour suprême du Vermont, qui devait siéger en juillet 1839<sup>24</sup>. Peu auparavant, il avait de nouveau tenté de s'enfuir : il avait presque réussi à se creuser un passage à travers le donjon quand on le surprit.

---

24. John Basset Moore, *A Treatise on Extradition and interstate reddition*, Boston, 1891, vol. 1: 53-59.

Le gouverneur du Vermont était favorable à l'extradition. Comme prévu, le Cour suprême se réunit en juillet 1839. Le juge Bennett fut dissident. Il croyait qu'il appartenait à la Cour suprême des Etats-Unis de prendre une décision. On vota. La moitié des membres de la Cour partageait l'opinion du gouverneur, l'autre moitié, celle du juge Bennett. Le juge en chef Charles William, dont l'épouse était gravement malade en avril, quand on avait offert à Holmes de partir pour le Canada ou de rester à la disposition de la justice du Vermont, n'avait pas assisté à cette comparution. Il était d'avis qu'il fallait référer l'affaire à la Cour suprême des Etats-Unis, à Washington, laquelle devait siéger en janvier 1840.

Le docteur Holmes était défendu par MM. J. Mauk et C. P. Van Ness (un parent de Georges Van Ness ?). Le procureur de l'Etat était M. Charles Adams. Celui-ci, comme le gouverneur, préconisait l'extradition.

Au Québec, on croyait pouvoir ramener bientôt le prisonnier et on allait en foule l'attendre sur les quais de Laprairie, dans l'après-midi, espérant le voir arriver sur le vapeur en provenance de Burlington. A l'ouverture de la législature du Vermont, en octobre 1839, le gouverneur Jenison exprima le regret qu'il n'existât pas d'entente entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sur la question de la remise des prisonniers. Une entente tacite existait entre le Canada et le Vermont, mais sa légalité était alors mise en doute par les pouvoirs judiciaires. Il proposait que la législature du Vermont fit des représentations auprès du Congrès Américain en vue d'adopter le plus tôt possible des règlements et une ligne de conduite précise.

Le cas de Holmes n'était pas le premier à créer un tel problème. En janvier 1839, Sir John Colborne avait demandé au gouverneur Jenison de lui remettre des individus accusés d'incendiat. Le gouverneur s'était adressé à M. John Forsyth, secrétaire d'état à Washington, qui lui avait répondu qu'il n'existait aucun traité entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne sur ce sujet et que « No authority consequently exists to justify the interference of the United States Government in such cases », — mais il ne disait pas ce que pouvaient et devaient faire les différents Etats.

La Cour suprême des Etats-Unis, en janvier 1840, se divisa aussi sur cette question. On s'entendit sûrement pour dire que le gouverneur Jenison avait bien fait de faire arrêter le meurtrier.

Le docteur obtint un deuxième habeas corpus et il fut entendu par la Cour suprême du Vermont en janvier 1840. Le juge-en-chef William fut encore dissident. Il fut autorisé cependant par les autres juges à émettre l'opinion suivante, qu'ils partagèrent:

that, on an examination of the case, they think (les juges du Vermont) if the return had been as it now is, a majority of that court would have decided that Holmes was entitled to his discharge, and that the opinion of a majority of the Supreme Court of the United States was also adverse to the exercise of the power in question by any of the separate State of the Union. The judgment of the Court therefore is that Holmes be discharged from his imprisonment.<sup>25</sup>

C'est sur cette déclaration ambiguë que le docteur Holmes fut relâché et non pas remis aux autorités canadiennes. Au Canada, on ne prisait pas beaucoup la décision américaine.

Le 15 juillet 1840, M. Charles Dolbigny<sup>26</sup>, instituteur à Kamouraska, qui pensionnait chez Desjardins au moment du séjour d'Aurélié Prévost dans cette auberge, annonçait dans le *Canadien* qu'il publierait une plaquette intitulée: « Un Drame de l'Enfer ou L'Assassinat de M. Achille Taché par le docteur Holmes de Sorel », s'il avait assez de souscripteurs à cinq chelins chacun. Il avait publié une partie de son texte dans le *Canadien* du 27 mai 1840. C'est une longue diatribe contre les lois américaines, qu'il termine par cette envolée:

Américains, gardez vos horribles sympathies; publiez, affichez partout que votre territoire est le vil réceptacle de tout ce qu'il y a d'impur, de gangrène dans le sein des sociétés; mais ne vous étonnez pas si vous êtes honnis, méprisés et conspués du monde entier.

La plaquette ne parut jamais.

<sup>25</sup>. *Ibid.*, 58.

<sup>26</sup>. Louis-Charles-Alexandre Dolbigny était français. Il avait émigré au Canada et s'était fait instituteur. En 1829, il devenait principal de l'école du village de Kamouraska. Paradis, *op. cit.*, 193.



## LE PROCES

Le 15 mars 1841, M. J.-B. Taché, juge de paix à Kamouraska, écrivait à M. C. R. Ogden, procureur général à Montréal. Il a vu les sub-poenas qui devaient être remis aux témoins appelés au procès de madame Taché. A son avis, seule Aurélie Prévost était au courant de toute l'affaire. Tous les autres témoins assignés n'en savaient rien. Aurélie, à cette époque, était censée être en prison à Québec. Le docteur Thomas Horsman et la fille Rose Morin, qui prirent soin de M. Taché quand il eut bu le poison, étaient malades et ne pourraient se rendre à Québec. «Vous pouvez obtenir d'autres témoins de Sorel, dit-il. Le témoignage d'Aurélie Prévost sera sûrement contesté.»

Le 20 mars 1841, M. R. Jones, juge de paix de Sorel, qui a entendu les témoins en février 1839, et à qui M. A. W. Cochran conseiller de la Reine à Québec, a demandé une liste des témoins, écrit à celui-ci:

Aurélie Prévost est à Québec. Aux dernières nouvelles elle pourrait être chez madame Taché à Kamouraska. Georges Van Ness est retourné aux Etats-Unis. Mary Fletcher est devenue une prostituée à Montréal. Bridget Early a été tuée par un soldat du 66ème régiment qui a été condamné à mort. Léandre Fortier est au Département de la Police à Montréal. Justine Latour fait du service à Montréal et Pierre Crédit est parti pour les Etats-Unis.»

On peut se demander si Pierre Crédit n'était pas allé rejoindre le docteur Holmes.

Le procès eut lieu à Québec le 21 septembre 1841, devant le juge-en-chef Sir James Stewart et les juges Edmund Bowen, Philippe Panet et Elzéar Bédard. Mme Taché était accusée d'avoir administrés ou fait administrer un poison, soit une once d'arsenic blanc, dissout dans du brandy, à Achille Taché, le 4 janvier 1839. L'acte d'accusation était signé par F. W. Witherall et R. C. Ogden, procureur-général.

Le premier témoin fut Aurélie Prévost, qui répéta ce qu'elle avait déjà dit à l'enquête. Arrêtée au début de février, elle resta

dix-huit mois en prison. Depuis, elle a été mise en prison quatre fois pour vagabondage et mauvaise conduite, comme fille publique et prostituée. Elle admit avoir dit à M. Alexander Leith, de Sorel, que Mme Taché n'avait nullement trempé dans le meurtre, mais elle nia avoir dit la même chose à M. Jos. Tourangeau lorsqu'elle était en prison.

Comparurent aussi comme témoins Jean-Baptiste Desjardins, aubergiste de Kamouraska, et ses fils Pierre, Paul et Joseph; et Robert Dunham, l'engagé de Mme Taché, mère. Tous répétèrent ce qu'ils avaient déjà dit à l'enquête.

Les avocats de la défense, MM. Duval et Aylwin, firent comparaître comme témoin Jos. Tourangeau, qui fit la visite des prisons comme grand juré en mars 1839; il avait rencontré Aurélie, qui lui affirma que Mme Taché était innocente;

Alexander Leith avait été chargé d'arrêter Aurélie Prévost. Celle-ci a affirmé que Mme Taché était innocente et que seuls le docteur Holmes et elle-même étaient au courant de toute l'affaire. Leith déclare connaître la fille et ne la croirait même pas sous serment. L'abbé Kelly et James Armstrong connaissent bien Aurélie et n'ajouteraient pas foi à ses déclarations, fût-elle assermentée.

Le juge en chef s'adressa aux jurés, faisant remarquer que le seul témoignage soutenant l'accusation était celui d'Aurélie Prévost, témoignage à peser avec circonspection, et soutint qu'il n'était pas dénué de contradictions. Il recommanda l'acquittement. Les jurés, sans sortir de leur boîte, rendirent un verdict de non culpabilité.

Le procès n'avait duré que la journée du 21 septembre 1841. Ce dont on accusait Mme Taché remontait au 4 janvier 1839, soit deux ans et neuf mois plus tôt. Ce fut un simulacre de procès. On avait assigné un seul témoin pour l'accusation. On n'avait pas ajouté foi à son témoignage et on avait surtout essayé de démontrer qu'elle était une fille perdue, menteuse et irresponsable. On s'était empressé d'en finir, et les jurés ne quittèrent même pas le

banc pour délibérer: le verdict était tout prêt. Et pourtant, Aurélie, dans sa bonasse simplicité, avait probablement dit une bonne partie de la vérité dans son témoignage au cours de l'enquête. Ses assertions avaient été corroborées en grande partie par V. Van Ness. Il n'est presque pas possible que ces deux amants aveuglés par leur passion, indifférents à tout ce qui se passait autour d'eux, comme aux tristes répercussions de leur conduite scandaleuse sur les membres de leurs familles, ne se soient pas entretenus des moyens à prendre pour se débarrasser d'un mari gênant, désœuvré et alcoolique.

#### EPILOGUE

Puis ce fut le silence. On n'entendit plus parler de Georges Holmes. On a prétendu avoir rencontré plus tard, à Sacramento, en Californie, un docteur Holmes qui avait un fils et qui parlait français. D'autres ont dit qu'il était mort à Burlington. Pierre Crédit était parti pour les Etats-Unis, peut-être rejoindre le docteur ou peut-être aussi avait-il accompagné M. Van Ness, retourné aux Etats-Unis d'où il venait. On ne sait pas ce qu'il advint d'Aurélié Prévost, qui a dû continuer sa vie de vagabondage ou de fidèle servante.

Josephine-Eléonore d'Estimauville, veuve Achille Taché, épousa à Québec, le 18 mai 1843, le notaire Léon-Charles Clément, et alla vivre aux Eboulements. Son mari fut député de Charlevoix de 1867 à 1871. Il mourut le 27 août 1882. Joséphine-Eléonore décéda à Montréal le 24 juin 1893, et fut inhumée aux Eboulements. Elle avait soixante-dix-sept ans. Elle avait eu six enfants de son second mari. Ses fils Taché moururent tous avant elle. Le petit Herménie, le dernier qui soit né à Sorel, n'a vécu que quelques mois. Ivanhoë mourut à Ottawa le 20 avril 1887, laissant treize enfants, et Lucien mourut à Québec en avril 1888.

Georges Holmes laissait au Canada son frère, l'abbé Jean Holmes, et ses six soeurs, toutes converties au catholicisme. Jamais, par la suite, ni son frère, ni sa soeur ursuline, Soeur Sainte-Croix, n'eurent de ses nouvelles. Soeur Sainte-Croix s'appelait Suzan

Holmes. Elle était née en 1817 et avait été baptisée chez les Ursulines en 1836. Sa soeur Sarah avait épousé le notaire Augustin Candide-Duclos DeCelles, le père d'Alfred Duclos DeCelles. Elle avait été baptisée, comme ses autres soeurs, chez les Ursulines. Elle s'était convertie en 1835. Délia, baptisée en 1827, épousa en 1828 un nommé Montferrand, de Berthier. Russia, née en 1819, fut baptisée sous le nom d'Agnes en 1839. Elle épousa Edouard Lefayvre, de Vaudreuil. Annette, baptisée à Colebrook par son frère l'abbé, épousa Charles McLean, d'Acton. Jane, baptisée en 1849, épousa William Baldwin à North Stratford (N. H.).

L'abbé Kelly perdit de sa popularité. Il avait été trop près des auteurs du drame. Il partit pour l'Europe<sup>27</sup>.

Anne Hébert, avec un grand talent, a sorti de leurs tombeaux les acteurs de ce drame pour les faire tressaillir de nouveau et revivre les heures tragiques de 1839<sup>28</sup>.

Il reste encore beaucoup d'inconnues dans toute cette histoire. Où est né Georges Holmes ? Avec qui a-t-il fait sa cléricature ? Qu'est-il devenu après son acquittement ? Autant de questions auxquelles, avec la précieuse collaboration de Mgr Albertus Martin, il sera peut-être possible de répondre un jour.



27. Walter B. White, *Pages from the History of Sorel, (1642-1958)*, 110s. L'abbé Kelly, vieux et malade, se retira vers 1849 à l'Hospice Saint-Joseph de la Longue-Pointe, où il mourut le 24 février 1854, à l'âge de 70 ans. (Couillard Després, *op. cit.*, 199.

28. Anne Hébert, *Kamouraska*, Paris, Editions du Seuil, 1970.

Autres références: *Le Canadien (Québec)*, 1839-1840-1841, *Le Canadien (Québec)*, 1839, *Littéray Transcript and General Intelligence* 1839, *The Gazette (Montréal)*, 1839, *Burlington Sentinel*, 1839, *Burlington Free Press*, 1839-1840, *Patriote Canadien*, (Burlington), 1839, *L'Ami du Peuple*, 1839, *La Minerve*, 1839-1840, *Montréal Herald*, 1839.

N. B. Je viens de lire avec grand intérêt la conférence de Mme Françoise M. Dufresne, de la Société Historique de Montréal, sur le même sujet, publiée dans *Québec-Histoire I*, nos 5 et 8, (1972) : 72.

